

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Aniche

COMMUNE DE DECHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DECHY



Le onze Avril deux mille vingt trois à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière envoyée le 05 AVRIL 2023, sous la présidence de Madame Estelle MOUY.

Présents :

Mesdames : MOUY Estelle, TABAKA Corinne, DELCOURT Patricia, ROGER Marie-France, CAUMONT Sylvie, BEAREZ Corinne.

Messieurs : SZATNY Jean-Michel, BROCHARD Gérard, AZEROUAL Lahcen.

Représentés : Mme PASTORET Monique (procuration donnée à Mme MOUY Estelle) Mme LEVRAY Claudine (procuration donnée à M. SZATNY Jean-Michel) M. JOOS Bernard (procuration donnée à Mme Marie-France ROGER).

Absents, excusés : Mme ARABEN Rabiah, Mme WALQUAN Laëtitia, M. GUERTIT Abdelaziz, M. ZACCARDI Aldo.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France ROGER.

Vote du compte administratif du centre communal d'action sociale - exercice 2022

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S. présente le compte administratif de l'exercice 2022 à l'Assemblée qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- dépenses : 1 176 729,22 euros
- recettes : 1 102 240,71 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- dépenses : 18.376,17 euros
- recettes : 21 351,02 euros

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion du trésorier.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Sous la présidence de Madame Estelle MOUY, Vice-Présidente, le Conseil d'Administration du CCAS APPROUVE, à l'unanimité, (par 10 voix) le compte administratif du budget du CCAS 2022, hors de la présence de Monsieur Jean-Michel SZATNY, Président.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Estelle MOUY